MESSAGES CLES

Insight Innocenti

La dynamique du changement social. Vers l'abandon de l'excision/mutilation génitale féminine dans cinq pays africains

L'E/MGF est une atteinte aux droits de l'homme qui entraîne des souffrances physiques et psychologiques. Elle procède d'une inégalité entre hommes et femmes profondément ancrée dans les structures sociales et économiques des pays et communautés où elle est pratiquée. Se contenter de condamner l'E/MGF en tant que violation des droits humains n'est, cependant, pas suffisant pour mettre un terme à cette coutume.

Comprendre la dynamique sociale qui assure la pérennité de l'E/MGF est l'une des clés pour y mettre un terme. Dans les communautés où elle est exercée, l'E/MGF n'est pas considérée comme un acte préjudiciable mais comme une pratique nécessaire pour éduquer et protéger les filles et, dans bien des cas, les rendre éligibles pour le mariage. Le défaut d'opérer ou de subir l'E/MGF peut entraîner la désapprobation et l'exclusion sociales, non seulement de la jeune fille, mais également de toute sa famille. Le fait de s'y conformer, en revanche, garantit le respect à la famille et sauvegarde son statut social. C'est la raison pour laquelle l'E/MGF est une norme sociale qui justifie son existence par des attentes réciproques. Les sanctions sociales positives ou négatives liées et à l'E/MGF sont des déterminants puissants tant de la continuation que de l'abandon de cette pratique. En voyant que d'autres sont disposés à mettre un terme à l'E/MGF, une communauté peut envisager d'en faire autant. Ce précepte s'applique également à d'autres pratiques nocives comme le mariage forcé ou précoce (fonctionnant également comme des normes sociales.)

Il arrive que l'E/MGF soit étayée par des croyances additionnelles interconnectées et se renforçant mutuellement. La religion, la tradition et la culture sont souvent citées par les familles comme autant de raisons de faire exciser leur fille. Par exemple, de nombreuses communautés soutiennent que l'E/MGF est un précepte imposé par la doctrine religieuse, même si aucune des grandes religions ne l'impose. La pratique est également souvent associée à des notions de propreté corporelle, de beauté et de chasteté et de nombreuses communautés sont convaincues qu'elle permet de contrôler le désir sexuel des femmes et d'enrayer l'adultère.

Au lieu de confier à des personnes étrangères le soin d'engager une discussion sur l'E/MGF, les programmes les plus efficaces ont engagé des membres éminents de la communauté, afin de renforcer les valeurs et la culture locales et d'aborder la discussion sur l'E/MGF sans hostilité. La législation, la politique et les médias peuvent encourager et soutenir le processus de transformation.

L'établissement d'un lien entre les valeurs, la culture locale et les principes des droits de l'homme jouent un rôle essentiel pour apporter le changement. Il n'en sera que plus efficace si les idéaux

United Nations Children's Fund
Innocenti Research Centre
Piazza SS. Annunziata 12
50122 Florence, Italy

Telephone +39-055-20330
Facsimile +39-055-244817
http://www.unicef.org/irc
florence@unicef.org

MESSAGES CLES

abstraits des droits de l'homme se traduisent dans un langage familier et sont illustrés par des exemples concrets de la vie quotidienne. Le processus encourage les individus à décrire et formuler leurs propres valeurs, puis à dégager un consensus combinant leurs visions et leurs buts communs. L'expérience démontre que la réflexion sur les droits humains incite davantage au changement si elle remet en question les relations hommes/femmes et les stéréotypes établis.

L'inclusion de la réflexion sur les droits de l'homme dans les initiatives d'abandon a révélé que l'un des facteurs clés qui motivent les parents à faire exciser leurs enfants – c'est-à-dire faire ce qu'il y a de mieux pour leurs filles – peut également induire la décision de mettre fin à cette pratique si les normes sociales évoluent et si les attentes sociales se modifient.

L'E/MGF ne se limite pas aux territoires nationaux. Les émigrés peuvent exercer une influence considérable dans leur communauté et méritent d'être impliqués dans le processus d'éradication. De même, les initiatives d'abandon dans les pays industrialisés se révéleront plus efficaces si elles peuvent arguer d'interventions locales pour mettre fin à l'E/MGF dans les pays d'origine.

La dynamique sociale qui sous-tend l'E/MGF régit également d'autres pratiques dommageables et formes de violence à l'égard des filles et des femmes. Certaines conclusions du rapport suggèrent que l'approche utilisée pour éradiquer l'E/MGF peut également promouvoir et contribuer à l'abandon d'autres pratiques nocives comme le mariage forcé et le mariage précoce.

Éléments communs facilitant l'abandon

Pour les familles individuelles, il est très difficile d'abandonner l'E/MG de leur propre initiative. Des réseaux intriqués de personnes et de villages connectés par des liens familiaux et de parenté, des pratiques commerciales, des coutumes religieuses et des rapports pécuniaires influencent le processus de prise de décision. Les familles n'abandonneront l'E/MGF que si elles sont convaincues que d'autres ont pris la même décision.

Les déclarations publiques constituent un moment essentiel de la prise de décision. Elles sont l'aboutissement d'un long processus de réflexion et de discussion et apportent la preuve de la sincérité et de l'engagement à changer de la communauté. Les déclarations publiques peuvent prendre diverses formes. Elles peuvent concerner un village, un groupe de lobbyistes comme des médecins, des chefs religieux et des jeunes ou encore des individus et des familles. La déclaration publique ne signifie pas que le village qui en est l'auteur est exempt d'E/MGF, mais elle donne le signal d'un changement dans les attentes sociales.

Les programmes les plus efficaces menant à l'éradication de l'E/MGF contribuent au développement global de la communauté en offrant des services, y compris des centres de santé, des programmes d'éducation, des projets de microcrédit etc. Ceci démontre que les idées nouvelles s'accompagnent de bonnes intentions et d'une volonté d'améliorer la vie quotidienne.

MESSAGES CLES

À elle seule, la législation ne suffit pas à mettre fin à la coutume et risque même de la rendre clandestine. La crainte de perdre l'agrément et le respect social incite les familles à poursuivre la pratique, fût-ce en défiant la loi qui y a mis fin. Ce n'est qu'accompagnée d'un processus de réforme plus large impliquant les communautés que la législation protège efficacement les filles et les femmes.

Les réponses nationales sont plus efficaces si elles complètent et renforcent les efforts à l'échelon local. L'expérience montre que l'implication du gouvernement est essentielle pour aborder le problème de l'E/MGF et doit se traduire en actions permettant à tout un chacun d'accéder à des services et à recevoir des informations précises et cohérentes, encourageant les lois et politiques qui soutiennent le changement.

Attitudes et pratique

Même si les taux nationaux de prévalence restent élevés en Égypte, en Éthiopie et au Soudan, on constate un changement significatif des attitudes à l'égard de l'E/MGF dans ces trois pays, parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans. En Égypte, le pourcentage de femmes mariées ou l'ayant été qui pensent que l'E/MGF devrait se poursuivre est passé de 82 % en 1995 à 63 % en 2008. En Éthiopie, les défenseurs de l'E/MGF ont perdu la moitié de leur effectif – ils sont passé de 60 % en 2000 à 31 % en 2005. Au Soudan, en 2006, 51 % des femmes pensaient que la pratique devait se poursuivre, contre 79 % en 1989-1990.

Les avancées réalisées dans l'éradication de l'E/MGF ne sont pas mesurables à la seule prévalence nationale. Les changements d'attitude à l'égard de cette pratique ainsi que le nombre de déclarations exprimant l'engagement des communautés de mettre fin à cette coutume sont d'importants indicateurs de progrès. Dans les cinq pays étudiés, se dessine manifestement un engagement public pour l'abandon de la pratique, soutenu par le plaidoyer de certains groupes de pression, les changements dans les sanctions et les attentes sociales, l'engagement des gouvernements et l'implication des médias. Les attitudes à l'égard de l'E/MGF se sont considérablement modifiées sur une période relativement courte de 10 ans, indiquant que les individus et les communautés remettent de plus en plus en question les mérites de la pratique.

Fin

****

Pour toute information complémentaire et pour les interviews, veuillez prendre contact avec :

James Elder
Chief Communications
Communications
Cell +393357582585
jelder@unicef.org

ou

Patrizia Faustini
Senior Communication Assistant
Landline: +39-055-2033 253
Fax: +39-055-2033 220
pfaustini@unicef.org